

ACTE D'ENGAGEMENT

(A. E.)

Maître de l'ouvrage : **Commune de CREYS-MEPIEU**
35 Place de la Mairie
38510 CREYS MEPIEU
Tél : 04 74 97 72 86 Fax : 04 74 97 70 88

Objet de la Consultation : **Aménagement d'un cheminement piétonnier**
le long de la route du Terrey

Marché public à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du Décret n°2016-360
du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ordonnateur : **Monsieur le Maire de Creys-Mépieu (Isère)**

Comptable Public Assignation des paiements : **Monsieur le Percepteur de Morestel (Isère)**

Maître d'Oeuvre : **ELLIPSE Géomètres-Experts**
Unité M.O.E – A.M.O
974, route d'Argent
38510 MORESTEL
Tél : 04.74.80.06.65 – Fax : 04.74.80.31.43

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANTS :

Je soussigné
(*) Nous soussignés,

Monsieur

Agissant au nom (en mon nom personnel) et pour le compte de
Au capital de
Domicilié
Numéro d'identité d'établissement (SIRET)
Code d'activité économique principale (APE)
Numéro d'inscription au registre du Commerce (des métiers)

M.

M.

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés.

Et après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Je (nous) m'engage (eons) sans réserve (en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires) conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les travaux (qui nous concernent respectivement) dans les conditions ci-après définies.

(Les) L'offre (s) ainsi présentée (s) ne me (nous) lie (nt) toutefois que si son acceptation m'est (nous) notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de Consultation.

L'entreprise est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires (conformément à l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

(*) en cas de groupement solidaire



ARTICLE 3. DELAIS :

Le délai de la période de préparation est de 30 jours à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira sa mise en oeuvre. Il n'est pas compris dans le délai d'exécution.
Le délai d'exécution, hors intempéries et congés payés, part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux et est fixé comme suit :

Délai global maximal	Délai proposé par l'entreprise
3.5 semaines	

ARTICLE 4. PAIEMENTS :

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

* **Un seul compte** (entreprise générale ou groupement d'entreprises)

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer :

Etablissement

Adresse

Numéro de compte

IBAN

BIC

* **Plusieurs comptes** (groupement d'entreprises)

Prestations concernées :

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer :

Etablissement

Adresse

Numéro de compte

IBAN

BIC

Prestations concernées :

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer :

Etablissement

Adresse

Numéro de compte

IBAN

BIC

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

(Le numéro du compte doit être complété par le code banque, le code guichet et la clé RIB)

AVANCE

Pour un marché supérieur à 50 000 € HT et de délai d'exécution supérieur à 2 mois. (sous les conditions de l'article 110 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Le(s) prestataire(s) désigné(s) ci-devant :

- refuse (nt)** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article V-2 du C.C.A.P.
 ne refuse (nt) pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article V-2 du C.C.A.P.
et constitue (nt) une garantie à première demande

(Nota : cocher la case correspondante)

Fait en un seul original
à
le

Mention(s) manuscrite(s)
"lu et approuvé"
Signature(s) de l'(des) entrepreneur(s)

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Pouvoir Adjudicateur

A le

Le Pouvoir Adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par représentant de l'Etat le :

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu notification du marché le :

L'entrepreneur / Le mandataire du groupement